



Conseil  
& Expertise comptable

Au service  
de votre  
dynamisme

# Comptes annuels

du 01/01/2024 au 31/12/2024

**CERTIFIEE  
CONFORME**

**SARL 2 CAPS MATERIAUX  
4 LIEU DIT LE PONT PIERRET  
62250 MARQUISE**

# SARL 2 CAPS MATERIAUX

## Sommaire

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	<i>1</i>
<i>Bilan</i>	<i>2</i>
<i>Bilan détaillé</i>	<i>5</i>
<i>Liste des immobilisations</i>	<i>9</i>
<i>Tableau de financement 2 CAPS MATERIAUX 2024</i>	<i>10</i>
<i>Compte de Résultat</i>	<i>12</i>
<i>Compte de Résultat détaillé</i>	<i>15</i>
<i>Annexe</i>	<i>19</i>
<i>Liasse Fiscale</i>	<i>32</i>
<i>2053 - Détail des produits et charges exceptionnels</i>	<i>40</i>

## Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL 2 CAPS MATERIAUX** relatifs à l'exercice du **01/01/2024** au **31/12/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total du bilan :</b>	<b>886 373</b>	euros
<b>Chiffre d'affaires :</b>	<b>2 110 610</b>	euros
<b>Résultat net comptable :</b>	<b>20 716</b>	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à SAINT MARTIN BOULOGNE  
Le 28/04/2025

Signature



# BILAN

# Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé ( I )					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 083	2 083		
	Autres immobilisations corporelles	99 402	46 150	53 252	33 604
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	3 420		3 420	3 019	
Créances rattachées à des participations	2 160		2 160	2 099	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 998		1 998	1 998	
<b>TOTAL ( II )</b>		<b>109 064</b>	<b>48 233</b>	<b>60 831</b>	<b>40 720</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	428 238		428 238	444 553
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	212 789	1 630	211 159	212 535
	Autres créances	59 217		59 217	40 905
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	123 731		123 731	83 397	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	3 197		3 197	3 712
	<b>TOTAL ( III )</b>	<b>827 172</b>	<b>1 630</b>	<b>825 542</b>	<b>785 102</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( IV )				
Primes de remboursement des obligations ( V )					
Ecart de conversion actif ( VI )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>		<b>936 236</b>	<b>49 863</b>	<b>886 373</b>	<b>825 822</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

4 158

1 998

(3) dont créances à plus d'un an

# Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	50 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	35 196	15 663
Report à nouveau			
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>20 716</b>	<b>68 532</b>	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>106 012</b>	<b>85 296</b>
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>			
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	52 523	33 636
	Emprunts et dettes financières divers (3)	260 741	275 047
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 342	1 428
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	440 673	384 734
	Dettes fiscales et sociales	21 681	45 680
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	402		
Produits constatés d'avance (1)			
<b>Total des dettes</b>		<b>780 361</b>	<b>740 526</b>
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>886 373</b>	<b>825 822</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		20 715,96	68 532,44
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		602 337	715 747
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

# ANNEXES

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **886 373** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 147 015** euros et un total **charges** de **2 126 299** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **20 716** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Matériel et outillage industriels	<b>5 ans</b>

## Règles et Méthodes Comptables

Installations techniques	3 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier occasion	1 an

### Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

## Règles et Méthodes Comptables

Au 31 décembre 2019, la société HCB, associée à 94% de la société 2 CAPS MATERIAUX, a consenti un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune, d'un montant de 60 000 €

Selon les termes de la convention d'abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune, les conditions de récupération sont les suivantes :

-Le retour à meilleure fortune s'entend du cas où la société 2 CAPS MATERIAUX réaliserait des résultats bénéficiaires ; de sorte que, dès lors qu'elle réalisera un résultat bénéficiaire, la société 2 CAPS MATERIAUX remboursera, partiellement la société HCB, jusqu'à épuisement de la créance, tout en gardant un résultat au moins nul.

-Le remboursement interviendra, en cas de retour à meilleure fortune, comme définie ci-dessus, au plus tard dans un délai de 10 ans.

Au 31 décembre 2020, la société HCB a consenti un autre abandon de créance avec retour à meilleure fortune au profit de 2 CAPS MATERIAUX, dans les mêmes termes que celui de 2019, d'un montant de 32 000€

Au 31 décembre 2021, la société HCB a procédé à la récupération de l'abandon de l'année 2019 pour 60 000€ et de l'année 2020 pour 9 000€

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	2 083					2 083
Instal., agencement, aménagement divers	11 910		2 910			14 820
Matériel de transport	49 500		30 000			79 500
Matériel de bureau, mobilier	5 982				900	5 082
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>69 475</b>		<b>32 910</b>		<b>900</b>	<b>101 485</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	5 118		463			5 580
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 998					1 998
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>7 116</b>		<b>463</b>			<b>7 578</b>
<b>TOTAL</b>	<b>76 591</b>		<b>33 373</b>		<b>900</b>	<b>109 064</b>

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	2 083			2 083
Autres Instal., agencement, aménagement divers	10 178	767		10 944
Matériel de transport	18 590	12 233		30 823
Matériel de bureau, mobilier	5 020	262	900	4 382
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>35 871</b>	<b>13 262</b>	<b>900</b>	<b>48 233</b>
<b>TOTAL</b>	<b>35 871</b>	<b>13 262</b>	<b>900</b>	<b>48 233</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

# Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	18 856	500	17 726	1 630
	Autres				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>		<b>18 856</b>	<b>500</b>	<b>17 726</b>	<b>1 630</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>18 856</b>	<b>500</b>	<b>17 726</b>	<b>1 630</b>
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		500	17 726	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations	2 160	2 160	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 998	1 998	
	Clients douteux ou litigieux	2 712	2 712	
	Autres créances clients	210 078	210 078	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	15 990	15 990	
	Taxes sur la valeur ajoutée	38 014	38 014	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	3 810	3 810	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 403	1 403	
Charges constatées d'avances	3 197	3 197		
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>279 361</b>	<b>279 361</b>	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	52 523	16 023	36 500	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	440 673	440 673		
	Personnel et comptes rattachés	9 126	9 126		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 941	3 941		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 385	8 385		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	229	229		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	260 741	123 559	80 659	56 523
Autres dettes	402	402			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>776 019</b>	<b>602 337</b>	<b>117 159</b>	<b>56 523</b>
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	30 000			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	29 659			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	260 741			

## Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
<b>Créances rattachées à des participations</b>				
<b>Autres immobilisations financières</b>				
<b>Autres créances clients</b>	2 873	2 015	857	42,55
<b>Autres créances</b>	5 213	6 172	(959)	-15,54
<b>TOTAL</b>	<b>8 086</b>	<b>8 187</b>	<b>(102)</b>	<b>-1,24</b>



## Charges à payer (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
<b>Emprunts obligataires convertibles</b>				
<b>Autres emprunts obligataires</b>				
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	85	15	70	459,4
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>				
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	66 835	95 890	(29 056)	-30,30
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	7 464	5 852	1 612	27,55
<b>Dettes fournisseurs d'immobilisation</b>				
<b>Autres dettes</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>74 384</b>	<b>101 758</b>	<b>(27 374)</b>	<b>-26,90</b>



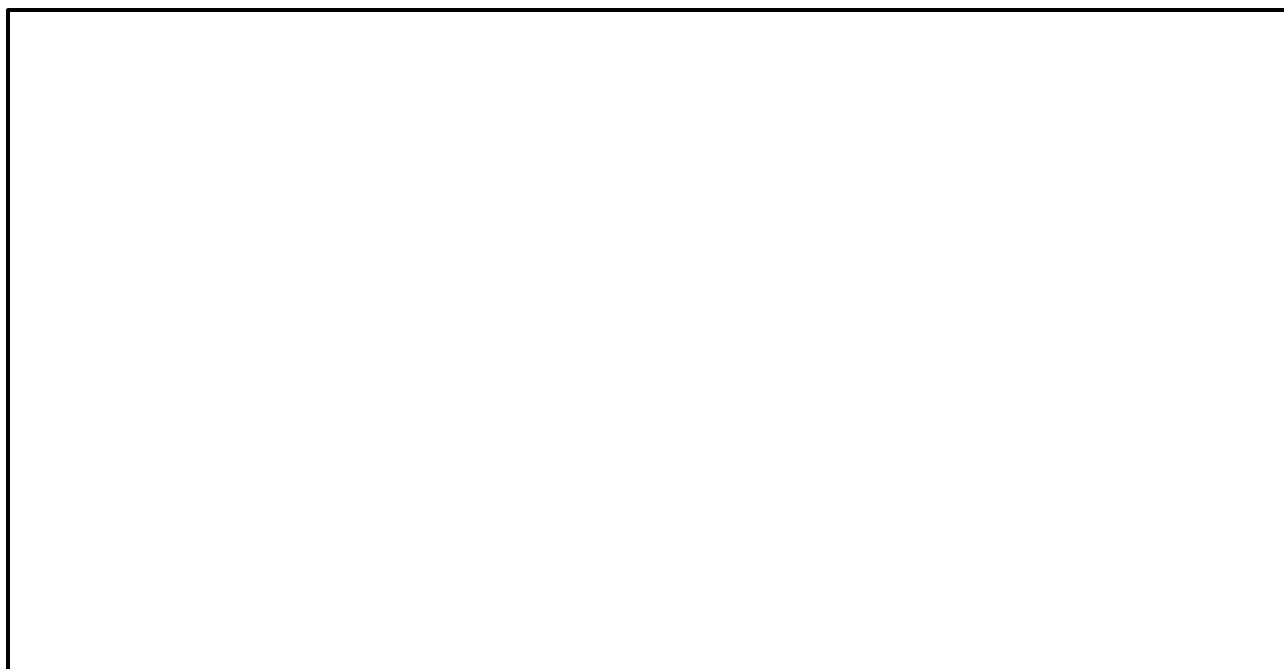
## Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	3 197	3 712	(516)	-13,89
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
<b>TOTAL</b>	<b>3 197</b>	<b>3 712</b>	<b>(516)</b>	<b>-13,89</b>



## Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
<b>TOTAL</b>				



## Capital social

	31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	100,00	10,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice		490,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>	<b>100,00</b>	<b>500,0000</b>	<b>50 000,00</b>

**LIASSE**



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD

(2025)

Formulaire obligatoire  
(art. 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

Exercice ouvert le <b>01012024</b> et clos le <b>31122024</b>		Régime simplifié d'imposition <input type="checkbox"/>	Régime réel normal <input checked="" type="checkbox"/>														
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe <input type="checkbox"/>		Si PME innovante <input type="checkbox"/>	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) <input type="checkbox"/>														
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>																	
Désignation de la société		Adresse du siège social															
<b>SARL 2 CAPS MATERIAUX</b>																	
SIRET	<b>75062358900033</b>																
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement															
<b>4 LIEU DITLE PONT PIERRET AVENUE FERBER 62250 MARQUISE</b>																	
<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>																	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)																	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		SIRET															
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère : <table border="1"><tr><td>4</td><td>0</td><td>4</td><td>2</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>7</td><td>1</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>6</td></tr></table>				4	0	4	2	2	3	4	7	1	0	0	0	1	6
4	0	4	2	2	3	4	7	1	0	0	0	1	6				
AUTR SARL HCB		80 ROUTE DE LONGUEVILLE 62142 NABRINGHEN															
<b>B ACTIVITÉ</b>																	
Activités exercées	<b>Commerce de gros (commerce int)</b>	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>															
<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b> (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																	
<b>1. Résultat fiscal</b> Bénéfice imposable au taux normal <b>27 622</b>		Bénéfice imposable à 15%	Déficit														
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%																	
<b>2. Plus-values</b>																	
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quinquies)														
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%															
<b>3. Abattements sur le bénéfice et exonérations</b>																	
Entreprise nouvelle art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies <input type="checkbox"/>														
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quinquies A <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies <input type="checkbox"/>														
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>			Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodécies <input type="checkbox"/>														
			Autres dispositifs <input type="checkbox"/>														
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>		Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="checkbox"/>														
<b>4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer</b> dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI <input type="checkbox"/>																	
<b>D IMPUTATIONS</b> (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts																	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.																	
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%																	
<b>F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>																	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? <b>OUI</b>		Si oui, indication du logiciel utilisé <b>ComptabiliteExpert</b>															
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :															
EKZA 67 Rue du Mont Joie 62280 SAINT MARTIN BOULOGNE Tél : 0321990333																	
OGA/OMGA <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	(Cocher la case correspondante)															
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date :	Lieu :														
N° d'agrément :		Qualité et nom du signataire :															
		Signature :															
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/>	prestataire :																



(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SARL 2 CAPS MATERIAUX**  
et Date de clôture de l'exercice **31122024**

**I DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

**REMUNERATIONS**

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2024, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %**

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater )	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

**K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 2 CAPS MATERIAUX</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>					
Adresse de l'entreprise : <b>4 LIEU DIT LE PONT PIERRET 62250 MARQUISE</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>					
Numéro SIRET * <b>7 5 0 6 2 3 5 8 9 0 0 0 3 3</b>			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N, clos le, <b>31122024</b>		N-1 <b>31122023</b>			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2			
		Net 3		Net 4			
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA					
<b>ACTIF IMMOBILISE *</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	Terrains	AN	AC			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 083	2 083	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	46 150	53 252	33 604
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	3 420	3 019	
Créances rattachées à des participations		BB	BC	2 160	2 099		
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières *		BH	BI	1 998	1 998		
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	<b>109 064</b>	<b>48 233</b>	<b>60 831</b>	<b>40 720</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS *</b>	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	428 238	444 553	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	<b>CREANCES</b>	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 630	211 159	212 535
		Autres créances (3)	BZ	CA		59 217	40 905
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	<b>DIVERS</b>	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG		123 731	83 397	
<b>Comptes de régularisation</b>	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		3 197	3 712	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	<b>827 172</b>	<b>1 630</b>	<b>825 542</b>	<b>785 102</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	<b>936 236</b>	<b>49 863</b>	<b>886 373</b>	<b>825 822</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	4 158	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

Désignation de l'entreprise <b>SARL 2 CAPS MATERIAUX</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....50 000..... )	DA	50 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG	35 196	15 663
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>20 716</b>	<b>68 532</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TO TAL (I)</b>	DL	<b>106 012</b>	<b>85 296</b>
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TO TAL (II)</b>		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TO TAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	52 523	33 636
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	260 741	275 047
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	4 342	1 428
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	440 673	384 734
	Dettes fiscales et sociales	DY	21 681	45 680
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	402	
Compte régul.	EB			
	<b>TO TAL (IV)</b>	<b>780 361</b>	<b>740 526</b>	
	Ecarts de conversion passif * <b>(V)</b>	ED		
	<b>TO TAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>886 373</b>	<b>825 822</b>
<b>RENVIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	602 337	715 747	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

## 2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2024

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
771800 - AUTRES PROD.EXCEP.GE		1 202
772000 - PROD.DIV.COUR.SEX.A		1 214
<b>Totalisation</b>		<b>2 416</b>

Désignation de l'entreprise **SARL 2 CAPS MATERIAUX**

Néant  \*

\* (Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations			
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[ Dont Com-posants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[ Dont Com-posants	M3	KS	2 083	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	11 910	KW		KX	2 910
		Matériel de transport *			KY	49 500	KZ		LA	30 000
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	5 982	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
	<b>TOTAL III</b>				LN	<b>69 475</b>	LO		LP	<b>32 910</b>
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
	Autres participations				8U	5 118	8V		8W	463
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	1 998	1U		1V	
	<b>TOTAL IV</b>				LQ	<b>7 116</b>	LR		LS	<b>463</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>				ØG	<b>76 591</b>	ØH		ØJ	<b>33 373</b>	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				IN		CØ		DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				IO		LV		LW	1X
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	2 083	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		14 820	MN	MO
		Matériel de transport		IV		MP		79 500	MQ	MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	900	MT	5 082	MU	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	NB
Avances et acomptes				NC		ND		NE	NF	
<b>TOTAL III</b>				IY	<b>900</b>	NG	<b>101 485</b>	NH	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7	ØW
	Autres participations				IØ		ØX		ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	1 998	2F	2G
	<b>TOTAL IV</b>				I3		NJ	<b>7 578</b>	NK	2H
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>				I4		ØK	<b>900</b>	ØL	<b>109 064</b>	ØM

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 2 CAPS MATERIAUX</b>							Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>CADRE A</b>									
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
<b>TOTAL I</b>		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 083	QA		QB		QC	2 083
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	10 178	QE	767	QF		QG	10 944
	Matériel de transport	QH	18 590	QI	12 233	QJ		QK	30 823
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 020	QM	262	QN	900	QO	4 382
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL II</b>		QU	<b>35 871</b>	QV	<b>13 262</b>	QW	<b>900</b>	QX	<b>48 233</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>		ØN	<b>35 871</b>	ØP	<b>13 262</b>	ØQ	<b>900</b>	ØR	<b>48 233</b>
<b>CADRE B</b>									
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		
<b>CADRE C</b>									
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 2 CAPS MATERIAUX</b>					Néant <input type="checkbox"/> *				
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquièmes H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX					
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- incorporelles</li> <li>- corporelles</li> <li>- titres mis en équivalence</li> <li>- titres de participation</li> <li>- autres immobilisations financières (1) *</li> </ul>	6A	6B	6C	6D			
			6E	6F	6G	6H			
			Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
			9U	9V	9W	9X			
			Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	18 856	6U	500	6V	17 726	6W	1 630
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	<b>18 856</b>	TY	<b>500</b>	TZ	<b>17 726</b>	UA	<b>1 630</b>
	<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>	7C	<b>18 856</b>	UB	<b>500</b>	UC	<b>17 726</b>	UD	<b>1 630</b>
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>	UE	500	UF	17 726				
		UG							
		UJ							
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 2 CAPS MATERIAUX</b>		Néant <input type="checkbox"/> *						
<b>CADRE A</b>		<b>ETAT DES CREANCES</b>		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL	2 160	UM	2 160	UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	1 998	UV	1 998	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	2 712		2 712			
	Autres créances clients	UX	210 078		210 078			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO )	Z1						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	15 990		15 990		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	38 014		38 014		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP	3 810		3 810		
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 403		1 403			
	Charges constatées d'avance	VS	3 197		3 197			
	<b>TOTAUX</b>		VT	<b>279 361</b>	VU	<b>279 361</b>	VV	
RENOVOIS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
<b>CADRE B</b>		<b>ETAT DES DETTES</b>		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	52 523	16 023	36 500			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	440 673	440 673				
Personnel et comptes rattachés		8C	9 126	9 126				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 941	3 941				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	8 385	8 385				
	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	229	229				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	260 741	123 559	80 659	56 523		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	402	402				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2						
Produits constatés d'avance		8L						
<b>TOTAUX</b>		VY	<b>776 019</b>	<b>602 337</b>	<b>117 159</b>	<b>56 523</b>		
RENOVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	30 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL			260 741	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	29 659					

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 2 CAPS MATERIAUX</b>						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <b>31122024</b>			
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>					
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA <b>20 716</b>					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW				
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3* et 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7 <b>6 906</b>					
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7					
RÉGIME D'IMPOSITION PARTICULIERS ET impositions différées	Moins-values nettes a long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme			- Plus-values soumises au régime des fusions			WN		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XR					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ			
		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3					
<b>TOTAL I</b>						WR <b>27 622</b>					
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A					XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .						ZY					
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *						XD				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art.44 quindecies A)	HT	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	XF	
		Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)		PB		
		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XS					
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagee par le report en arriere de déficit		ZI	XG	
	Dt déd. exc (art 39 decies A)	YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)	YC	Dt déd. exc. (art 39 decies D)	YD			
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL						
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2					
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>						<b>TOTAL II</b>					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						XI <b>27 622</b>		XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS)*						ZL		XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL			
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE</b> (ligne XN) ou <b>DÉFICIT</b> reportable en avant (ligne XO)						XN <b>27 622</b>		XO <b>0</b>			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## 2058A - Déductions diverses au 31/12/2024

Libellé	Montant
Totalisation	

## 2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2024

Libellé	Montant
Totalisation	

Désignation de l'entreprise <b>SARL 2 CAPS MATERIAUX</b>		Néant <input type="checkbox"/> *
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	7 235
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :</b>	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 2 CAPS MATERIAUX</b>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	68 532		Dividendes		ZD	68 532					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE							
					Report à nouveau	ZF							
	<b>TOTAL I</b>	ØF	<b>68 532</b>			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG						
				<b>TOTAL II</b>	ZH	<b>68 532</b>							
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )				J7		YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT	1 278					
	- Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois ) et de copropriété				J8	118 629	XQ	129 950	117 426				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	240 943	221 186				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	7 933	4 718				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )				ES		ST	109 130	123 321				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	<b>489 233</b>	<b>466 651</b>				
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	4 616	4 780				
IMPOTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)				ZS		9Z	607	732				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	<b>5 223</b>	<b>5 512</b>				
							YY	422 032	461 010				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YZ	371 501	354 768				
DIVERS	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						ØB	75 697					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	4,31 %	4,18 %				
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP			- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0		ZR			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG			
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH				
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 2 CAPS MATERIAUX</b>						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
<b>A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE</b>								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle		
①		②	③	④	⑤	⑥		
<b>I - Immobilisations *</b>	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
<b>B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>			<b>Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *</b>					
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
⑦				⑧	⑩			
				19%	15% ou 12,80%	0%	⑪	
<b>I - Immobilisations *</b>	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
<b>II - Autres éléments</b>	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))								
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)								

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Désignation de l'entreprise : **SARL 2 CAPS MATERIAUX** Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ \*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ \*.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES \*

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❺	Solde des moins-values à reporter col.❻ = ❷+❸-❹-❻ ❻
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 2 CAPS MATERIAUX</b>				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (ligne 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés {	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
<b>TOTAL (ligne 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>SARL 2 CAPS MATERIAUX</b>		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : <b>01012024</b>	et clos le : <b>31122024</b>	Durée en nombre de mois <b>12</b>
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>		
Effectifs moyens du personnel	YP	4
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 110 610
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	15 768
<b>TOTAL 1</b>	OX	<b>2 126 378</b>
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	311
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
<b>TOTAL 2</b>	OM	<b>311</b>
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Achats	ON	1 512 915
Variation négative des stocks	OQ	16 315
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	344 087
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	315
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	8 125
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
<b>TOTAL 3</b>	OJ	<b>1 881 757</b>
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la Valeur Ajoutée <b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	OG	<b>244 933</b>
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	244 933
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.		
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	2 126 378
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	01/01/2024
	GZ	31/12/2024
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR	

**17** COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant  \*

N° de dépôt  
[ ]

EXERCICE CLOS LE [3|1|1|2|2|0|2|4|]

N° SIRET [7|5|0|6|2|3|5|8|9|0|0|0|3|3|]

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE [SARL 2 CAPS MATERIAUX]

ADRESSE ( voie ) [4 LIEU DIT LE PONT PIERRET AVENUE FERBER]

CODE POSTAL [62250] VILLE [MARQUISE]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	6
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	
Totalisation	P5	6

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	100
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Totalisation	P6	100

**I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique [SARL] Dénomination [HCB]  
 N° SIREN (si société établie en France) [404223471] % de détention [94,00] Nb de parts ou actions [94]  
 Adresse : N° [80] Voie [ROUTE DE LONGUEVILLE]  
 Code postal [62142] Commune [NABRINGHEN] Pays [FRANCE]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

**II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) [ ] Nom de famille [ ] Prénom(s) [ ]  
 Nom d'usage [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Naissance : Date [ ] N° département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Titre (2) [ ] Nom de famille [ ] Prénom(s) [ ]  
 Nom d'usage [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Naissance : Date [ ] N° département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1  0 (1) Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE ( voie )

CODE POSTAL  VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2 CAPS MATERIAUX  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 50 000 euros  
Siège social : Lieudit le Pont Pierret Avenue Ferber  
62250 MARQUISE  
RCS de BOULOGNE SUR MER n°750 623 589

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 JUIN 2025

Décision d'affectation du résultat  
Exercice clos le 31 décembre 2024

---

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à VINGT MILLE SEPT CENT SEIZE euros (20 716 €), de la manière suivante :

Origine :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : VINGT MILLE SEPT CENT SEIZE euros (20 716 €).

Affectation :

- Au poste « Réserve légale » : QUATRE MILLE NEUF CENTS euros (4 900 €) ;
- Au poste « Autres Réserves » : QUINZE MILLE HUIT CENT SEIZE euros (15 816 €) ; à la suite de cette affectation, le poste « Autres Réserves » sera de CINQUANTE-ET-UN MILLE DOUZE euros (51 012 €).

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes, au titre des trois (3) précédents exercices.

Pour copie certifiée conforme  
Fait à NABRINGHEN  
Le 16 juin 2025

La Gérance  
Monsieur Edouard DUMONT

